

Dernière étape-clé du Scot

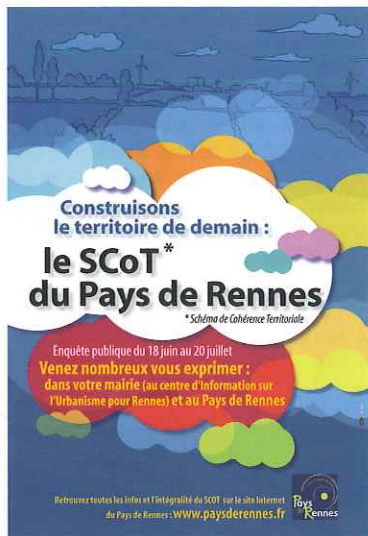
Consultation des habitants du 18 juin au 20 juillet 2007

Avec le Scot, document officiel d'aménagement et d'urbanisme, c'est l'avenir de 64 communes et de tout un territoire qui s'écrit : le Pays de Rennes. L'enquête publique est l'ultime étape avant l'approbation définitive du projet. Et l'opportunité pour les 420 000 habitants du Pays de Rennes de s'exprimer sur un projet qui les engage, pour les 15 ans qui viennent, et au-delà.

Préservation et protection des espaces naturels et agricoles, maîtrise de l'urbanisation, organisation des déplacements, développement de l'offre de proximité (logements, services, équipements...), développement économique, sites stratégiques d'aménagement... tous ces éléments, réfléchis à l'échelle du Pays de Rennes, vont concourir à façonner chaque commune, dans sa spécificité.

Le Pays de Rennes, l'enquête sociologique l'a montré, est une notion floue pour nombre de personnes. Pourtant, ils y habitent, y travaillent, s'y détendent sans se soucier des frontières... et s'y sentent bien. L'enjeu de l'enquête publique est donc bien de sensibiliser les habitants à un projet mené à une échelle qui peut parfois leur échapper, mais dont les répercussions toucheront leur vie quotidienne.

Il est donc essentiel qu'ils puissent se prononcer sur les options retenues.



Cette étape de concertation, réglementaire, s'inscrit dans une forte démarche de concertation souhaitée par les élus du Pays de Rennes. Ils ont souhaité associer, au-delà même des exigences réglementaires, les habitants, les associations et toutes les personnes concernées, qu'il s'agisse des représentants de la profession agricole ou de la société civile, regroupés au Codespar, Conseil de développement du Pays de Rennes. L'objectif était bien de favoriser l'expression des attentes et des aspirations des habitants, de les sensibiliser aux enjeux du futur. Pour un enjeu essentiel : l'appropriation du Scot du Pays de Rennes par tous.



> 4 pages intérieures du dépliant

Enquête publique du 18 juin au 20 juillet

Le dossier sera consultable

- > dans toutes les mairies, hors Rennes, et au Centre d'Information de l'Urbanisme de Rennes, 14 rue Le Bastard, aux heures habituelles d'ouverture
- > au Syndicat Mixte du Scot du Pays de Rennes, 10 rue de la Sauvaie, à Rennes (02 99 86 19 86)

Les commissaires enquêteurs assureront des permanences dans les mairies de

- > **Acigné**, mercredi 20 juin de 14h à 17h
- > **Betton**, mardi 12 juillet de 9h à 12h
- > **Bruz**, jeudi 21 juin de 14h à 17h et vendredi 20 juillet de 14h à 17h
- > **Cesson-Sévigné**, jeudi 12 juillet de 14h à 17h
- > **Châteaugiron**, mardi 10 juillet de 14h à 17h et mardi 17 juillet de 14h à 17h
- > **Liffré**, mercredi 20 juin de 9h à 12h et mardi 26 juin, de 14h à 17h
- > **Mordelles**, lundi 2 juillet de 9h à 12h
- > **Pacé**, lundi 2 juillet de 14h à 17h
- > **Saint-Aubin d'Aubigné**, mardi 19 juin de 9h à 12h et jeudi 19 juillet de 14h à 17h
- > **Vern-sur-Seiche**, mardi 17 juillet de 9h à 12h
- > **Vignoc**, mardi 19 juin de 14h à 17h et jeudi 19 juillet de 9h à 12h

- et au Centre d'Information de l'Urbanisme de Rennes, le mardi 10 juillet, de 14h à 17h

- au syndicat mixte du Pays de Rennes jeudi 21 juin de 9h à 12h et vendredi 20 juillet, de 14h à 17h.

Les observations peuvent également être adressées par courrier à la Présidente de la commission d'enquête du Scot du Pays de Rennes, 10 rue de la Sauvaie, 35000 Rennes.

Dossier téléchargeable sur le site Internet du Pays de Rennes : www.paysderennes.fr

Dans le dossier, les habitants pourront consulter :

- > un document introductif sur ce qu'est un Scot et les étapes de l'élaboration du Scot du Pays de Rennes
- > le rapport de présentation, qui rassemble les diagnostics et l'explication des options retenues
- > le Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- > le Document d'Orientations Générales et la carte qui l'accompagne
- > le bilan de la concertation menée depuis le début de la démarche

Une exposition est par ailleurs prévue, ainsi que des affiches et des dépliants.